



FR

COMMISSION DES FINANCES
100^{ème} session
Rome/à distance, 30 octobre 2025

UNIDROIT 2025
C.F. (100) 2
Original: anglais/français
octobre 2025

**Point n°4 de l'ordre du jour: Modifications définitives du Budget et
des Comptes pour l'exercice financier 2024**

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

<i>Résumé</i>	<i>Illustration des Comptes 2024</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Formulation d'un avis pour transmission à l'Assemblée Générale lors de sa 85^{ème} session</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>UNIDROIT 2023 – Budget 2024 (UNIDROIT 2023 – A.G. (82) 9); UNIDROIT 2024 – Ajustements au Budget de l'exercice financier 2024 (UNIDROIT 2024 – A.G. (84) 4); UNIDROIT 2025 – Premier examen des Comptes pour l'exercice financier (UNIDROIT 2025 – C.F. (99) 2)</i>

1. Le Budget pour l'exercice financier 2024, approuvé par l'Assemblée Générale à sa 82^{ème} session (14 décembre 2023), prévoyait que les dépenses effectives de 2.555.742,00 € seraient comblées par des recettes effectives de 2.555.742,00 € ([A.G. \(82\) 9](#)).

2. Après examen par la Commission des Finances à sa 98^{ème} session, l'Assemblée Générale, à sa 84^{ème} session (12 décembre 2024), a approuvé les ajustements proposés au Budget pour l'exercice 2024. Ces ajustements prévoyaient une augmentation des dépenses de 29.128,00 € compte tenu des coûts plus élevés pour les Appointements et indemnités à titre de rémunération (Chapitre 2), les Frais d'administration (Chapitre 4) et les Frais d'entretien (Chapitre 5), ce qui portait les dépenses effectives à 2.584.870,00 €. Ce montant devait être comblé par des recettes effectives de 2.584.870,00 € ([A.G. \(84\) 4](#)), ce qui, comme le Secrétariat l'avait alors indiqué, reposait sur l'hypothèse optimiste que toutes les contributions seraient versées intégralement.

3. Les Comptes pour l'exercice financier 2024 ([C.F. \(99\) 2](#)) montrent que les recettes effectives s'élevaient à 2.319.614,81 € et les dépenses réelles à 2.620.269,42 €. La trésorerie à la clôture de l'exercice 2024 faisait apparaître un solde de 90.465,80 €, résultant du solde positif de 391.120,41 € reporté de l'exercice 2023 moins le solde débiteur en 2024 de 300.654,61 €. Comme expliqué lors de la 99^{ème} session de la Commission des Finances, le solde débiteur en 2024 était dû à des contributions impayées des États membres en 2024 d'environ 186.000 € et à des dépenses plus élevées d'environ 114.000 €. L'augmentation des dépenses en 2024 était le résultat i) d'une hausse des coûts des salaires (Chapitre 2) d'environ 84.000 € due à l'actualisation du barème des traitements des Nations Unies, utilisé pour le calcul des salaires du personnel d'UNIDROIT, ainsi qu'au paiement des allocations familiales pour les nouveaux membres ayant droit, ii) d'une augmentation des frais d'administration (Chapitre 4) d'environ 10.000 €, principalement en raison d'un surcoût lié à l'extension nécessaire de la capacité d'Internet, iii) d'une augmentation des frais d'entretien

(Chapitre 5) d'environ 20.000,00€, principalement due à l'achat de nouveaux équipements de bureau pour le personnel temporaire supplémentaire, et à l'augmentation des coûts de main d'œuvre (notamment, les dépenses supplémentaires engagées pour le nettoyage de la nouvelle Bibliothèque annexe et des terrasses de l'Institut dont les canalisations s'étaient obstruées à la suite d'un violent orage).

4. Le solde créditeur du Fonds de roulement à la clôture de l'exercice 2024 s'élevait à 375.387,35 €.

5. Pour faciliter la lecture des Comptes un résumé des recettes est indiqué ci-dessous (en euros):

	Prévisions 2024	Recettes effectives 2024
Excédent au 1 ^{er} janvier 2024	--	391.120,41
Recettes:		
Gouvernement italien	134.100,00	134.100,00
Autres Gouvernements participants	2.338.642,00	2.103.138,00
Contribution extraordinaire du Gouvernement espagnol	--	14.000,00
Estimation des profits sur le taux de change	--	--
Contributions de nouveaux États membres	--	--
Intérêts	--	--
Contribution aux frais généraux	15.000,00	15.000,00
Vente des publications	45.000,00	30.793,25
Donation privée (Aviareto)	23.000,00	22.583,56
Total des recettes ordinaires	2.555.742,00	2.319.614,81
Recettes extraordinaires	--	--
Total des recettes effectives et excédent actif au 1^{er} janvier 2024	<u>2.555.742,00</u>	<u>2.710.735,22</u>
Intérêts sur les avoirs du Fonds de roulement	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
Total des recettes de l'exercice 2024	2.555.742,00 =====	2.710.735,22 =====

6. Les variations affectant les dépenses pour 2024 sont indiquées analytiquement dans les Comptes 2024 et peuvent se résumer ainsi:

CHAPITRES	Estimation 2024	Dépenses effectives	Différence	
			Économies	Excédent
A) Dépenses ordinaires				
Chap. 1 Indemnités à titre de remboursement des frais	326.000,00	307.542,43	27.430,01	8.972,44
Chap. 2 Appointements et indemnités à titre de rémunération	1.382.520,00	1.461.234,67	5.190,35	83.905,02
Chap. 3 Charges sociales	560.222,00	542.149,88	21.859,05	3.786,93
Chap. 4 Frais d'administration	43.000,00	52.803,35	1.411,96	11.215,31
Chap. 5 Frais d'entretien	130.000,00	154.845,06	10.309,24	35.154,30
Chap. 6 Bibliothèque	114.000,00	101.694,03	22.984,68	10.678,71
Chap. 7 Programme de coopération juridique	--	--	--	--
Chap. 8 Fonds de réserve divers	--	--	--	--
B) Dépenses extraordinaires				
Chap. 9 Fonds de roulement	--	--	--	--
Chap. 10 Convocation d'une Conférence diplomatique pour l'adoption de l'un des projets de Convention de l'Institut ou d'une manifestation scientifique	--	--	--	--
Total des dépenses extraordinaires	0 =====	-- =====	0 =====	0 =====
Total des dépenses effectives	2.555.742,00 =====	2.620.269,42 =====	89.185,29 =====	153.712,71 =====
C) Comptes spéciaux	-- =====	-- =====	-- =====	-- =====
Total des dépenses	2.555.742,00 =====	2.620.269,42 =====	89.185,29 =====	153.712,71 =====

7. Le solde peut s'expliquer comme suit (en euros):

	Budget	Effectif
Total de la trésorerie à la clôture de l'exercice 2023		391.120,41
Total des recettes	2.555.742,00	2.319.614,81
Total des dépenses	2.555.742,00	2.620.269,42
Solde au 31 décembre 2024	0,00	90.465,80

8. À la lumière de ce qui précède, la Commission des Finances est invitée à formuler son avis sur les Comptes 2024, pour transmission à l'Assemblée Générale lors de sa 85^{ème} session.